

# Gest'Alpe

Coédition :  
Prométerre, SVEA et  
Service de l'agriculture

## SOMMAIRE

- **ÉDITO :** *Un rendez-vous à ne pas manquer !*
- **INFO :** *2 nouvelles fiches techniques à propos des chiens de protection des troupeaux.*
- **FORMATION :** *8<sup>e</sup> Journée des alpages du Jura Vaudois (JAJV).*
- *Classeur pour les exploitations d'estivage.*
- **ACTUALITÉ :** *Des volontaires pour réparer les dégâts de sanglier.*
- **NEWS :** *Etangs agro-écologiques sur les alpages du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut ?*
- **RECHERCHE :** *Grass'Alt : un projet pour mieux connaître les réponses des herbages au manque d'eau.*
- **ACTUALITÉ :** *Porcs d'alpage en plein air.*
- **ACTUALITÉ :** *Réseau alpestre francophone - Alp@venir.*
- **AGENDA :** *Juin à novembre 2018.*

## Un rendez-vous à ne pas manquer !

Avec l'évolution du prix du lait et la mesure de la PLVH ( Production de lait ou de viande basée sur les herbages ), la gestion de la ressource fourragère est particulièrement cruciale. Les exploitants du projet Progrès-Herbe ont bénéficié pendant 4 ans d'un suivi renforcé d'un conseiller agricole pour améliorer la gestion des prairies ( 13 exploitations ) et des alpages ( 7 ). En plaine, un plan d'affouragement et un tableau de bord ont permis à l'exploitant d'avoir des outils de suivi précis, et avec les données des bilans fourrages, du contrôle laitier, le suivi de la croissance de l'herbe et le suivi santé du troupeau, l'exploitant a pu faire évoluer son système vers plus d'autonomie fourragère, en réduisant les apports de concentrés.

En montagne, les exploitants ont eu un plan d'exploitation remis à jour avec les cartes de végétation, le calcul du potentiel fourrager par parcelle, et un suivi et conseil de pâture individuel.

Des essais de mélange et de conduite, et les résultats des améliorations constatées, aussi du point de vue économique, seront présentés au **Salon des Herbages organisé à Grange-Verney le 7 septembre** prochain : un rendez-vous à ne pas manquer !

*Dominique Barjolle,  
cheffe de la Division paiements directs et agroécologie, SAVI*

## INFO : 2 nouvelles fiches techniques à propos des chiens de protection des troupeaux.



Si les chiens de protection constituent certainement la meilleure solution pour prévenir les attaques des grands prédateurs, ils génèrent parfois des situations malencontreuses lors de rencontres avec des randonneurs. L'utilisation de chiens formés et le comportement adéquat du public sont primordiaux pour éviter tout incident, raison pour laquelle deux nouvelles fiches techniques sont nouvellement disponibles pour renforcer l'information à ce sujet.

## Protection de troupeau par les chiens.

Ce premier document destiné aux éleveurs intéressés à se doter de chiens de protection, rappelle le rôle de ces précieux auxiliaires, les conditions requises pour la réussite de leur intégration, ainsi que les démarches à entreprendre pour leur acquisition.

Il est accompagné d'une check-list qui permet de juger facilement si l'emploi de chiens de protection présente un intérêt pour l'éleveur.

## Chiens de protection des troupeaux et tourisme - Matériel d'information

Cette deuxième fiche est destinée aux détenteurs de chiens de protection, aux responsables d'alpages, aux offices du tourisme et aux responsables des sentiers de randonnée. Elle présente la panoplie de supports d'information disponibles permettant de sensibiliser le grand public et de l'avertir de la présence de chiens de protection.

Ces documents peuvent être téléchargés sur : [www.protectiondestroupeaux.ch](http://www.protectiondestroupeaux.ch) ou commandés en grands nombres chez : **AGRIDEA - Coordination nationale pour la protection des troupeaux** Jordils 1, 1001 Lausanne, 021 619 44 31

## FORMATION : 8<sup>e</sup> Journée des alpages du Jura Vaudois (JAJV) - Samedi 22 septembre 2018, Les Charbonnières - Grande salle et environs.

# 8<sup>e</sup> Journée des alpages du Jura vaudois

La 8<sup>e</sup> Journée des Alpages du Jura vaudois (JAJV) est une des activités importantes liées à Gest'Alpe, qui est une démarche vaudoise pour la promotion de l'économie alpestre. La formation et les informations sont non seulement destinées aux personnes actives sur les estivages, mais aussi orientées pour informer le grand-public des activités présentes sur un alpage.

MATÉRIEL D'INFORMATION - VERSION AOUT 2010

### Chiens de protection des troupeaux et tourisme – Matériel d'information

Quand des randonneurs, des visiteurs etc. se retrouvent en face de chiens de protection qui protègent leur troupeau, cela peut engendrer des conflits. Afin de minimiser ces conflits, les sportifs amateurs doivent connaître le comportement correct à adopter face aux chiens. Divers supports d'information servent à informer et sensibiliser le grand public.



**Contenus**

Panneaux d'information	2
Cartes et flyers pour les régions, d'entraide ou des CPPT sont en attente	4
Plan	4
CD audio	4
Autres renseignements	4

**Éditeur** : AGRIDEA  
**Contact** : E. Kuster 021 619 44 31  
1 rue des Bains, 1001 Lausanne  
T +41 (0)21 619 44 31  
F +41 (0)21 619 44 31  
www.agridea.ch

**Auteur** : Fabrice AGRESTA  
**Conception** : Développement Grafic  
**Illustration** : Alp Service AGRIDEA

**Financé par**

AGRIDEA et partenaires de la protection des troupeaux, responsables d'alpage, promoteurs de la protection des troupeaux, responsables du tourisme et des offices de tourisme.

De nombreux supports ont été conçus et réalisés par ordinateur avec le logiciel CorelDraw. Les fichiers sont disponibles sur demande.

### Panneaux de signalisation

Les panneaux de signalisation sont destinés à informer le grand public de la présence de chiens de protection. Cette signalisation est destinée à sensibiliser le grand public et à l'avertir de la présence de chiens de protection.

#### Montage et acquisition des panneaux

- Les panneaux de signalisation ne peuvent être utilisés que pour des alpages où les chiens de protection des troupeaux officiels sont présents.
- La responsabilité de l'installation et de l'entretien est en charge de montage et de l'entretien des panneaux.
- Le montage des panneaux doit se faire dans des endroits adéquats, bien visibles, et doit se faire avant le début de la saison.
- Lors de l'installation, l'emplacement et l'orientation des panneaux doivent être choisis de manière à être bien visibles dans toutes les directions et pour permettre aux chiens de protection des troupeaux.

**agridea** | **Herdenschutz**  
Protection des troupeaux  
Protezione delle greggi

Renseignements auprès de votre préposé à la protection des troupeaux : Jean-François Dupertuis ProConseil, CP 6, 1882 Gryon 021 614 25 50 [jf.dupertuis@prometterre.ch](mailto:jf.dupertuis@prometterre.ch)

Un large éventail du matériel utilisé pour le fonctionnement des alpages sera mis en évidence. Les visiteurs pourront participer à une présentation du bétail régional, découvrir le travail de chiens de troupeau ou encore se promener en suivant le sentier didactique « de la vache au fromage ». Des films seront présentés et des stands d'informations permettront à chacun de parfaire ses connaissances sur la vie à l'alpage.

Des produits artisanaux seront présentés et vendus et les visiteurs pourront déguster, tout au long de la manifestation, une délicieuse fondue au Gruyère AOP.

**JuraMa, présentation de matériel d'alpage:** Traite, Fromagerie, Production d'énergie au chalet, Installations de chalets, Gestion de l'eau, Clôtures, Contention, Gestion des herbages, Abri pour bergers, etc.

**Stands d'information:** Le Parc régional Jura vaudois, SAB Groupement suisse pour les régions de montagne, DGE Chasse et pêche, La Diana, Agrilogie (diplôme en conduite d'alpage), Conseils « filières et marchés », etc.

**Films et Ateliers:** Projection de films, Atelier du goût, Chemin didactique « de la vache au fromage »

**Démonstrations et Exposition d'animaux:** Le travail du chien de troupeau, Présentation de bétail au ring, Fabrication du fromage, Coin caresse (petit bétail à caresser)

**Produits du terroir et Artisanat:** Produits d'alpage, Artisans du bois



### **Restauration et animation musicale**

Organisation: Gest'Alpe, représenté par Promé-terre et la Société vaudoise d'économie alpestre

Secrétariat et informations:

ProConseil sàrl

Av. des Sports 48 - 1400 Yverdon-les-Bains

Tél. +41 (0) 24 423 44 88

Fax +41 (0) 24 423 44 90

proconseil.yverdon@prometerre.ch

www.salondesalpages.ch/JAJV



### **Classeur pour les exploitations d'estivage:**

Pour faciliter le travail administratif des amodiataires, ProConseil vous propose un classeur pour les exploitations d'estivage. Il permet de classer ses propres documents et d'être à jour avec son dossier estivage pour un éventuel contrôle d'alpage en tout temps. Il est doté de documents d'exemples, de marches à suivre et de diverses explications.

Il est gratuit pour les membres des groupes de vulgarisation agricole et coûte CHF 10.- pour les non-membres. Pour l'obtenir, contactez ProConseil au 024 423 44 88.

## ACTUALITÉ : Des volontaires pour réparer les dégâts de sanglier dans les alpages.



Ce printemps, les dégâts des sangliers sont considérables dans plusieurs alpages vaudois. La mise en œuvre du plan de gestion cantonal du sanglier (voir Gest'Alpe info n° 41, décembre 2017) soutient la création de plateformes de coopération. Dans le cadre du programme « volontaires montagne », le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) et le Parc Jura vaudois (PJV) organisent, au mois de mai, quatre journées de réparation des dégâts dans les zones d'estivage du Jura vaudois. En partenariat avec une entreprise de la région, des groupes de bénévoles sont engagés pour retourner les mottes et boucher les trous dans les pâturages. Pour varier les efforts, d'autres travaux de clôture ou de débroussaillage seront proposés et un repas commun redonnera du cœur à l'ouvrage. Cette action est, pour l'instant, délimitée à une dizaine de com-

**volontaires**  
**montagne**  
Essentielle,  
sans dérogation  
des montagnes

Un projet commun proposé par l'Aide Suisse aux Montagnards et le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)

munes membres du PJV. Les surfaces à réparer sont choisies, dès la fonte des neiges, sur la base des relevés de dégâts effectués par un taxateur agréé par le canton. Afin d'empêcher le retour des sangliers dans les zones restaurées, l'appui d'un garde-faune est également prévu. Enfin, l'évolution de la couverture végétale sera observée en cours de saison. L'expérience montrera si les moyens mis en œuvre contribuent à améliorer la situation. Surtout, ce projet de coopération devrait permettre de sensibiliser nos concitoyens au problème majeur qu'est devenu le sanglier dans nos campagnes.

*Eric Mosimann (PJV), Alain Peter (ST-SAB)*

## NEWS : Etangs agro-écologiques, un besoin sur les alpages du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut ?

Le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut est situé au cœur des Préalpes vaudoises et fribourgeoises, son territoire compte un grand nombre d'alpages, producteurs de l'Étivaz, de Gruyère ou d'autres produits. Suite à des saisons d'estivage de plus en plus sèches, le manque d'eau sur certains alpages se fait parfois vite ressentir, un réel problème pour le bétail et la production.

Dans le Jura, ce manque d'eau est connu depuis longtemps, une solution est aujourd'hui de plus en plus adoptée; l'aménagement d'étangs agro-écologiques qui ont pour vocation primaire l'alimentation en eau des abreuvoirs à bétail et pour vocation secondaire, l'accueil de la biodiversité. Ces aménagements sont réalisés en fonction des besoins de l'exploitant et adaptés à la situation de l'alpage.

Dès cette année, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut lance un appel aux exploitants présents dans ses différentes régions (Jogne, Intyamon, Pays-d'Enhaut-Les Mosses et Rochers de Naye) afin de savoir si l'aménagement d'étangs agro-écologiques pourrait leur être utile. Des aides financières pour ces réalisations sont possibles auprès du Parc.

Plus de renseignements au 026 924 76 93 ou à [agriculture@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:agriculture@gruyerepaysdenhaut.ch).

*Lea Megali, Cheffe de projets au sein du Parc*





## RECHERCHE : Grass'Alt : un projet pour mieux connaître les réponses des herbages au manque d'eau.

La sécheresse devient une préoccupation importante pour les éleveurs, qui sont de plus en plus souvent contraints à des achats de fourrage. L'essai Grass'Alt, conduit ces trois dernières années en collaboration avec l'EPFL, a clairement montré que l'impact de la sécheresse sur le rendement des surfaces herbagères peut être important. En termes relatifs, les pertes peuvent atteindre 50%. Elles restent cependant difficiles à prévoir car elles dépendent du type de sol, des conditions climatiques (intervalle entre les pluies, intensité du stress), des pratiques d'exploitation et du type de végétation. Lorsque le manque d'eau survient en été, les effets sont plus importants que lorsque la sécheresse survient au printemps. Une des raisons qui explique cette différence tient au fait que les sols sont généralement bien pourvus en eau au printemps. En dépit d'une forte évapotranspiration, la réserve en eau est généralement suffisante pour pallier un épisode de sécheresse. En été, l'humidité du sol est souvent plus faible. Les effets de la sécheresse se font alors plus rapidement sentir, malgré le plus faible niveau de production.

La sécheresse n'a induit que peu de changements de la composition botanique, du moins à court terme. En ce qui concerne la valeur nutritive du fourrage, on observe une augmentation des concentrations en sucres solubles ainsi qu'une diminution des teneurs en phosphore (P). Les teneurs en lignocellulose (ADF) diminuent, du fait des baisses de rendement : les plantes soumises à la sécheresse sont plus petites et donc moins riches en fibres. La matière azotée (MA) reste relativement stable. Face aux baisses de rendement,

ces effets sur la valeur nutritive restent cependant relativement modestes.

Quelles recommandations peut-on faire en situation de sécheresse ? Il faut éviter de faucher les surfaces, il vaut la peine de différer l'utilisation de deux ou trois semaines. Les essais conduits par Agroscope montrent que le report n'a pas d'incidence sur le rendement annuel. De manière générale, on sera particulièrement attentif à ne pas surpâturer les surfaces exposées à une sécheresse. En effet, le redémarrage est d'autant plus difficile que la surface foliaire est faible, d'autant plus que les réserves (sucres solubles) se trouvent à la base des plantes.

Terminons par une bonne nouvelle et un constat. L'étude a mis en évidence la forte résilience des herbages (capacité d'un écosystème à revenir à son état normal après une perturbation). Après les périodes de stress, on observe parfois de très bons rendements qui, s'ils ne compensent pas totalement les pertes, permettent de les limiter. L'automne 2003 était à cet égard assez représentatif : les gains moyens quotidiens (GMQ) des animaux avaient été très élevés, du fait d'une croissance compensatrice marquée, ce qui dénote la capacité des systèmes herbagers à partiellement limiter les pertes. Le constat, enfin, c'est que le réchauffement climatique n'entraîne pas qu'une augmentation des aléas météorologiques, mais aussi un allongement de la période de végétation, ce qui est globalement favorable pour la pâture et la production fourragère.

*Marco Meisser, Agroscope Changins*



*Les périodes de sécheresse ont été simulées à l'aide de tunnels maraîchers.*

## ACTUALITÉ : Porcs d'alpage en plein air, quelques rappels.

La détention de porcs d'alpage en plein air est une bonne solution pour mettre en valeur le petit-lait sur l'alpage. Nous tenons à rappeler certains points.

1. Si un abri fixe et un aménagement pour l'affouragement sont construits, il est exigé de mettre à l'enquête (Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions, LATC, art. 103). L'auteure se tient à disposition pour vous renseigner et envoyer la documentation.
2. Il est possible d'inscrire les porcs pour le programme des sorties régulières en plein air (SRPA). Pour ce faire, lors des inscriptions aux programmes en août, cocher la catégorie « Porcs à l'engrais » pour la SRPA. Puis au recensement du début de l'année, indiquer le nombre détenu divisé par 3 (sur une exploitation à l'année on peut engraisser 3 séries de porcs par an). Exemple: si 60 porcs d'alpage engraisés en plein air, noter 20 porcs à l'année au recensement.

Pour rappel : 1 porc = 0.17 UGB, contribution SRPA = 190.-/UGB.

3. Les porcs doivent être inscrits sur la BDTA d'alpage. Pour obtenir cet onglet, contacter le Service de l'agriculture (SAVI) au 021 316 62 32.

Concernant le label « Porcs d'alpage », la maison Linus Silvestri AG est toujours à la recherche d'engraisés. L'entreprise rétribue la viande au prix de CHF 5.70 par kg de poids mort, ce qui permet de couvrir les frais liés à la production voire même dégager une marge. Les directives sont consultables sur leur site internet : [www.lisag.ch/silvestri-porc-dalpage](http://www.lisag.ch/silvestri-porc-dalpage). Vous pouvez aussi contacter directement le responsable, Jakob Spring, au 079 406 80 27.

*Murielle Tinguely, conseillère agricole Prométerre au Pays-d'Enhaut et membre du COPIL petit-lait Préalpes vaudoises. 021 614 24 53, m.tinguely@prometerre.ch*



## ACTUALITÉ : Alp@venir - Réseau alpestre francophone.

**Né en 2004 à l'initiative des sociétés d'économie alpestres des Alpes francophones, le Réseau Alpestre Francophone (RAF) a permis des échanges entre les acteurs et la mise en œuvre d'initiatives communes. Les sociétés d'économie alpestre de Haute-Savoie et Savoie en France, Fribourg, Valais romand et Vaud ont décidé de redynamiser ce réseau en mettant en œuvre de nouvelles actions communes. Ce projet, financé du côté suisse par les trois cantons et par la confédération via le programme Interreg France-Suisse, a débuté en 2018 et s'achèvera à fin 2020 sous l'acronyme Alp@venir.**

Le projet a pour objectifs de :

- Acquérir des connaissances, rassembler et échanger des informations existantes sur les alpages en tant qu'écosystèmes menacés en vue de leur préservation et valorisation. Un diagnostic sera conduit sur les cinq territoires frontaliers d'alpage,
- Elaborer des démarches de gestion concertée à partir de thématiques partagées ou sur des territoires représentatifs, former les acteurs des espaces alpestres,
- Sensibiliser les publics à la nécessaire préservation des milieux pastoraux.

Les initiateurs du projet ont sélectionné les thèmes

sur lesquels ils travailleront. Les priorités ont été déterminées en fonction des besoins de chacun des partenaires, des domaines dans lesquels les informations disponibles sont à ce jour lacunaires.

### **Thème 1 : Maintien des espaces ouverts**

- Problématique foncière,
- Lien entre fermeture des paysages, avancement de la forêt, évolution des chargements en bétail et des pratiques pastorales.

### **Thème 2 : Gestion de la cohabitation et valorisation du pastoralisme**

- Gestion de la cohabitation : loisirs, tourisme, chasse, ...
- Diversification, valorisation des produits, sensibilisation du public, lien avec les professionnels du tourisme.

### **Thème 3 : Métiers pastoraux**

- Formation des bergers, des vachers, des fromagers d'alpage,
- Conditions et cadres : contrats, responsabilités, accompagnement employés et employeurs,
- Reconnaissance et promotion des métiers.

### **Thème 4 : Equipements et bonnes pratiques pastorales**

- Bonne exploitation des ressources herbe et eau, prise en compte de la biodiversité,
- Equipements pastoraux : logement, eau, énergie, accès aux alpages,
- Organisation pastorale.

Concrètement, durant ces trois années, les sociétés d'économie alpestre :

- Élaboreront des documents techniques à l'usage des acteurs des alpages et des secteurs avec lesquels ils collaborent,
- Organiseront des rencontres d'échanges et des formations pour tous les acteurs concernés,
- Soutiendront les exploitants d'alpage désireux de mettre en place des démarches ou des projets sur leur alpage.

Pour tout renseignement :

Jean Luc Humbert, président SVEA ;

Olivier Rochat, gérant de la SVEA ;

Pierre Praz, coordinateur du projet pour la Suisse.

pierre.praz@ruralis.ch ou SVEA@orconseils.ch

## **AGENDA**

## **Juin à novembre 2018**

**Fin juin/  
début juillet**

Visite d'alpage (vulgarisation) pour les groupes « Région du Balcon du Jura », « L'Arnon » et « Ballaigues-Lignerolle » : Alpage de La Poyettaz, communauté Poncet & Consorts. La date exacte sera publiée ultérieurement.

**Juillet ou août**

Visite d'alpage (vulgarisation) pour les amodiataires de la région Vallée de Joux - Vaulion à l'alpage Les Amburnex (commune du Chenit, propriété de la commune de Lausanne), chez la famille Pittet de Cottens - résultats du projet Progrès-Herbe + flashes d'actualités. La date exacte sera publiée ultérieurement.

**29-30 juin**

Assemblée générale de la Société Suisse d'économie alpestre (SSEA) à Balsthal (SO) avec la traditionnelle visite d'alpages le deuxième jour.

**Juin à septembre**

Appréciations d'alpages SVEA, région Les Ormonts, Ollon, Bex, Lavey, Gryon.

**Juillet à sept.**

Cours pour bergers de l'Association des bergers du Jura franco-suisse et amis : Parage bovin (juillet), Contention bovine en alpage (août), Feutrage de toison brute de mouton (septembre). Info et inscription auprès de : Claire GUYON, Tél. 0033 6 95 15 32 61, claireguyongf@gmail.com

<b>Juillet à sept.</b>	<b>Journées de découverte du Gruyère d'alpage AOP:</b> Visite du chalet, apéro, <b>fondue</b> , meringue, café/thé, marché du terroir, animations.
<b>21 juillet</b>	Alpage des Grands-Plats de Bise, Familles Berney et Pittet (021 845 60 01 / jfpittet@sevjnet.ch)
<b>28 juillet</b>	Alpage du Pré de Bière, Famille Germain, Le Brassus (021 845 50 65 / germain.e@bluewin.ch)
<b>1<sup>er</sup> août</b>	Alpage des Esserts du Lieu, Famille Rochat, Les Charbonnières (021 841 13 71 ou 079 607 51 28 / rrochat76@hotmail.com)
<b>4 août</b>	Alpage des Amburnex, Famille Pittet, Le Brassus (021 845 61 95 ou 079 444 38 16 / jcm.pittet@bluewin.ch)
<b>11 août</b>	Alpage de la Combe Noire, Famille Hauser, Le Lieu (021 845 48 91 / hauserfa@bluewin.ch)
<b>18 août</b>	Alpage de Praz-Rodet, Famille Fuchs, Le Brassus (021 845 45 94 / chauderon1@bluewin.ch)
<b>25 et 26 août</b>	Alpage de la Baronne, Famille Prélaz, St-Cergue (079 254 94 31 ou 022 369 35 08 / prelaz.marc@gmail.com)
<b>1<sup>er</sup> septembre</b>	Alpage de la Givrine, Famille Pradervand, St-Cergue (079 706 68 58)
Partout réservation obligatoire ! Plus d'infos sur <a href="http://www.terre-vaudoise.ch">www.terre-vaudoise.ch</a>	
<b>Août</b>	Course de la Société Vaudoise d'Economie Alpestre dans le canton de Glaris, date exacte à définir. Inscription auprès d'Olivier Rochat, gérant, chemin du Jura 6, 1272 Genolier, 079 761 58 67, <a href="mailto:SVEA@orconseils.ch">SVEA@orconseils.ch</a>
<b>25 et 26 août</b>	18 <sup>e</sup> Festival Franco-Suisse des Terroirs sans Frontière, à La Grand-Borne, L'Auberson. Plus d'informations sous: <a href="http://www.yverdonlesbainsregion.ch/fr/P8272/festival-des-terroirs-sans-frontiere">www.yverdonlesbainsregion.ch/fr/P8272/festival-des-terroirs-sans-frontiere</a>
<b>7 septembre</b>	1 <sup>er</sup> Salon Romand des Herbages - Progrès-Herbe, Agrilogie Grange-Verney, Moudon (VD). Infos: <a href="http://www.progres-herbe.org/?page_id=581">www.progres-herbe.org/?page_id=581</a>
<b>22 septembre</b>	8 <sup>e</sup> Journée des alpages du Jura vaudois (JAJV-JuraMa) en collaboration avec la 22 <sup>e</sup> Fête du Vacherin Mont d'Or et descente des troupeaux, Les Charbonnières. Infos: <a href="http://www.salondesalpages.ch">www.salondesalpages.ch</a>
<b>29 septembre</b>	Désalpe de St-Cergue
<b>29 septembre</b>	Désalpe de L'Etivaz
<b>12 au 14 octobre</b>	Foire d'automne & Bourse aux sonnailles, Romainmôtier
<b>31 oct. au 4 nov.</b>	Salon Suisse des Goûts et Terroirs, Bulle. <a href="http://www.gouts-et-terroirs.ch">www.gouts-et-terroirs.ch</a>

D'autres activités et manifestations seront organisées en fonction de vos demandes ou de l'actualité dans le cadre des groupes de vulgarisation.

Pour tout renseignement ou remarque, adressez-vous à votre conseiller agricole ou au secrétariat Gest'Alpe: Michael Brühlmann, Avenue des Sports 48, 1400 Yverdon.  
Tél. 024 423 44 89 • Fax: 024 423 44 90 • E-mail: [m.bruhlmann@prometerre.ch](mailto:m.bruhlmann@prometerre.ch)